





Avec plus de 6000 adhérents, les associations des communes et collectivités forestières rassemblent tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou concernés par la valorisation des forêts de leur territoire.

Adhérer, c'est prendre part à la force d'un réseau d'élus passionnés, au local et au national.

POURQUOI ADHÉRER?

Adhérer, c'est participer à l'enrichissement de votre réseau local, au service de votre territoire





REPRÉSENTATION SYNDICALE

- Une place dans la gouvernance des Communes Forestières aux niveaux local et national
- Une représentation forte des élus dans la filière forêt-bois
- Une écoute et une place de choix auprès des Ministères impliqués sur les sujets forestiers (groupes de travail, relecture de décrets, etc.)



Réunions d'information

 Des réunions d'informations régulières sur de nombreuses thématiques en lien avec la forêt et le bois

Information

 Un accès aux informations et ressources documentaires des Communes Forestières

ACCOMPAGNEMENT

Risques

Un accompagnement à la demande sur la mise en œuvre des OLD

Des élus locaux référents présents en Commission départementale "Risque feu de forêt" et au sein d'une Commission nationale "Risques"

Voir le Guide pratique de l'Élu face au risque incendie







- Une forêt pédagogique dans ma commune pour sensibiliser les jeunes publics
- Un accompagnement dans mes projets/démarches de préservation de la ressource en eau potable forestière

Développement foncier

Un soutien pour développer et valoriser le foncier de ma commune :

diagnostic gratuit, identification des biens sans maître

Stratégies territoriales

Une expertise et une animation des projets forestiers de territoire

Gestion & Exploitation Forestière

- Un appui juridique et technique dans l'encadrement des chantiers forestiers
- Des conseils et un soutien dans mes relations avec l'ONF pour la gestion de votre foret et la commercialisation des bois



Construction bois & Bois Énergie

Un accompagnement personnalisé dans mon projet de construction/rénovation en bois local dans le cadre de la commande publique





Un projet? Une question?

Le réseau des Collectivités Forestières vous accompagne!

Une équipe technique à votre service

Marion DUPRAT NIETO

Chargée de mission Bois construction marion.duprat-nieto@communesforestieres.org 06 67 63 53 71

Mon représentant

Jean-Claude PEINTRE

Président I Adjoint au maire d'Hourtin (33)

Noémie ROCHEL

Chargée de mission Risques -Forêt pédagogique noemie.rochel@communesforestieres.org 06 83 22 35 72

Si vous avez des questions concernant les adhésions, merci de contacter

Mélaine GOUSSIES

Secrétariat 05 59 39 06 65 nouvelleaquitaine@communesforestieres.org





Retrouvez toutes les informations sur notre site collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr